

REUNION ACTIVE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Cabinet ACP
Société de Commissariat aux Comptes,
Membre de la Compagnie régionale de la Réunion
53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis
B 479 736 316 RCS Saint Denis

ACP

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

REUNION ACTIVE

10, rue Champ Fleuri
97490 Sainte Clotilde

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames et Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « REUNION ACTIVE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. .../...

Société à Responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de la Réunion
Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie régionale de la Réunion
B 479 736 316 RCS Saint Denis

ACP

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

.../...

Société à Responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de la Réunion
Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie régionale de la Réunion
B 479 736 316, RCS Saint Denis

ACP

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Société à Responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de la Réunion
Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie régionale de la Réunion
B 479 736 316, RCS Saint Denis

ACP

53, rue Victor Mac Auliffe
97400 Saint Denis

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
régionale de la Réunion

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

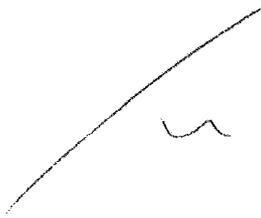
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Denis, le 11 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes,

ACP



ACP
Société de Commissariat aux comptes
SARL au capital de 7 500 €
53 rue Victor Mac Auliffe
97400 SAINT-DENIS
Siret : 479 736 316 00031 - APE : 6920 Z

Patrick PATCHEZ

Société à Responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de la Réunion
Société de Commissariat aux comptes, membre de la Compagnie régionale de la Réunion
B 479 736 316 RCS Saint Denis

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres				3
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	190 168		190 168	229 243
Autres immobilisations financières	5 146		5 146	5 146
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	195 314		195 314	284 891
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Usagers et comptes rattachés	4 853		4 853	1 063
Autres	653 430		653 430	556 469
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	201 656		201 656	195 825
Charges constatés d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	658 939		658 939	753 357
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 055 253		1 055 253	987 749

Bilan Passif

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>		
Résultat de l'exercice	7 914	33 082
<i>Report à nouveau</i>	<i>208 828</i>	<i>175 746</i>
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	216 742	208 828
Autres fonds associatifs		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>	<i>401 944</i>	<i>401 944</i>
<i>Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	618 687	610 772
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS		
FONDS DEDIES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
TOTAL FONDS DEDIES		
DETTES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	<i>5</i>	<i>30 022</i>
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>103 890</i>	<i>102 344</i>
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	<i>73 789</i>	<i>79 610</i>
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	<i>166 329</i>	<i>165 000</i>
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>92 554</i>	
TOTAL DETTES	436 567	376 976
<i>Ecarts de conversion passif</i>		
TOTAL GENERAL	1 055 253	987 749

Compte de Résultat

	Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2017	Ecarte	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue (biens et services)</i>	9 165	9 301	-136	-1,46
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Produits nets partiels sur opérations à long terme</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	633 110	605 693	27 417	4,53
<i>Reprises sur provisions et amortissements, transferts de</i>	2 912		2 912	
<i>Cotisations</i>				
<i>Autres produits</i>		1	-1	-88,73
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	645 187	614 995	30 192	4,91
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation des stocks</i>				
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnem</i>				
<i>Variation des stocks</i>				
<i>Autres achats et charges externes</i>	246 115	203 051	43 064	21,21
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	8 303	3 245	5 058	155,86
<i>Salaires et traitements</i>	309 886	302 660	7 226	2,39
<i>Charges sociales</i>	73 026	73 782	-756	-1,02
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>				
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>				
<i>Subventions accordées par l'association</i>				
<i>Autres charges</i>		1	-1	-98,04
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	637 330	582 738	54 591	9,37
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 857	32 256	-24 399	-75,64
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS				
EXCEDENT OU DEFICIT TRANSFERE				
DEFICIT OU EXCEDENT TRANSFERE				
<i>Produits financiers de participation</i>				
<i>Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'acti</i>				
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	323	900	-577	-64,13
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	17 656	8 056	9 600	119,17
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de plac</i>				
PRODUITS FINANCIERS	17 979	8 956	9 023	100,73
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		8 056	-8 056	-100,00
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	209		209	
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de pl</i>				
CHARGES FINANCIERES	209	8 056	7 847	97,41
RESULTAT FINANCIER	17 770	900	16 869	NS

Compte de Résultat (suite)

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Écart	
RESULTAT COURANT	25 627	33 157	-7 530	-22,71
<i>Produits exceptionnels sur opération de gestion</i>	1 483		1 483	
<i>Produits exceptionnels sur opération en capital</i>				
<i>Reprises provisions et transferts de charges</i>				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 483		1 483	
<i>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</i>	1 483		1 483	
<i>Charges exceptionnelles sur opération en capital</i>	17 658		17 658	
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 141		19 141	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-17 658		-17 658	
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS				
IMPOTS SUR LES BENEFICES	54	75	-21	-28,00
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DE ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCE				
EXCEDENT OU DEFICIT	7 914	33 082	-25 167	-76,08